

ETUDE

Maitre ANDRIATSIMA RAVELO Heriniaina

Huissier de Justice

8 bis, rue Rainandriamampandry, Soarano

Tél.: 033 11 05510

AN: / / 20

PROCES VERBAL DE CONSTAT ET D'ASSISTANCE

L'an deux mil dix-neuf,
Et le dix-neuf août à dix-sept heures,

A la requête du Groupe Parlementaire TIM, composé de seize Députés élus dans seize Districts de Madagascar, représenté par Monsieur RANDRIANANTENAINA Olivier Antony José, Président, élisant domicile à son Quartier Général sis au lot II L 15 Ankadivato Antananarivo, y élisant domicile ;

Lequel m'a requis aux fins de constater et d'assister la désignation à l'unanimité du Chef de l'Opposition à Madagascar par les Députés Membres du Groupe Parlementaire TIM, conformément aux dispositions de la Constitution de la République de Madagascar et la LOI N° 2011-013 du 09 septembre 2011, d'en faire dresser procès verbal pour la sauvegarde des droits et intérêts du Groupe ;

Déférant à cette réquisition,

J'ai, Maître ANDRIATSIMA RAVELO Heriniaina, Huissier de Justice et Commissaire-Preneur près les Cour et Tribunaux d'Antananarivo, inscrit au Tableau de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice et Commissaires Preneur de Madagascar le 13 juillet 1998, exerçant au 8 Bis, rue Raunandriamampandry Soarano Antananarivo, y demeurant soussigné ;

Constaté, assisté et consigné ce qui suit :

Le Parti TIM est légalement constitué comme Parti de l'Opposition à Madagascar suivant le récépissé n° 13-MID/SG/DGAT/DAT/SLPAP du 15 juillet 2019 ;

A l'issue de leur réunion, les seize Députés Membres du Groupe parlementaire TIM ont désigné à l'unanimité Monsieur RAVALOMANANA Marc Chef de l'Opposition Officiel à Madagascar ;

La liste dûment émargée par les seize Députés Membres du Groupe Parlementaire TIM présents lors de cette désignation, cachetée et signée par mes soins, est jointe en annexe du présent ;

En bref, Monsieur RAVALOMANANA Marc est désigné Chef de l'Opposition Officiel à Madagascar par les seize Députés Membres du Groupe Parlementaire TIM ;

Plus rien n'étant à constater ni à consigner, j'ai clôturé le présent à dix-huit heures quinze minutes ;

Telles sont mes opérations dont Acte ;

Et de tout ce qui précède, j'ai rédigé et dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit, dont le coût est de six cent mille ariary.



ORIGINAL

Liste des Députés présents du 19 Août 2019

N°	NOM ET PRENOMS	DISTRICT	EMARGEMENT
1	RANDRIANANTENAINA Olivier Antony José	ANTSIRABE II	
2	RABENIRINA Maminiana Solondraibe	AMBOHIDRATRIMO	
3	RAZAFIMANANTSOA Lobo Hanitriniaina	ANTANANARIVO I	
4	RANDRIANARISOA Stanislas	ANTANANARIVO II	
5	RALAMBOMANANA Fenoherintsoa	ANTANANARIVO III	
6	RAMBOASALAMA Emilien	ANTANANARIVO IV	
7	RALAMBOZAFIMBOLOLONA Razafitsimialona	ANTANANARIVO V	
8	ANDRIAMAMPANDRY Todisoa	ANTANANARIVO VI	
9	RATSIMBAZAFY Alain Jean	ATSIMONDRANO	
10	RANDRIAMBOLAINA Gerry	AVARADRANO	
11	RAKOTOMANJATO Edmond Rodin Georges	ARIVONIMAMO	
12	ANDRIAMANJATO Liantsoa Bina	ANDRAMASINA	
13	JEAN FRANCOIS Michel	ANTSIRABE I	
14	RAKOTORAHALAHY Modeste	MANDOTO	
15	RAZARA Pierre Fidèle Ravolaza	AMBATONDRAZAKA	
16	RABEKIJANA Solofo Hery	AMPARAFARAVOLA	

